COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2022

Convocation: le 15 novembre 2022

Affichage: le 15 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 23 dont 12 présents et 16 votants

Le vingt et un novembre deux mil vingt-deux, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle Joseph Decaëns de Louvigny sous la présidence de Monsieur Patrick Ledoux, Maire de Louvigny.

Etaient présents : Mesdames Viviane Clairel, Emmanuelle Marion, Marianne Lainé-Pinchart, Anne-Marie Lamy, Catherine Guillemant, Sophie Raous et Messieurs Samuel Dupont, Jocelyn Parot, Frédéric Clouet, Jean-Luc Poisnel, Alain Tranchido, Patrick Ledoux.

Absents excusés: Mesdames Marine Guezennec, Anne-Françoise Assimingue, Nadège Reboursière, Gaëlle Enfrein, Julienne Barat (arrivée au moment des questions diverses) et Messieurs Pascal Jouin, Louis Lebocey (arrivé au moment des questions diverses), Jean-Baptiste Collet, Philippe Capoën, Jean-Marc Cambier, Sylvain Tranquart.

Pouvoirs de : Monsieur Pascal Jouin à Monsieur Alain Tranchido ; de Madame Anne-Françoise Assimingué à Madame Anne-Marie Lamy ; de Madame Nadège Reboursière à Madame Emmanuelle Marion, de Madame Gaëlle Enfrein à Monsieur Patrick Ledoux.

Secrétaire de séance : Madame Catherine Guillemant.

Évènements passés :

- Mardi 18 octobre 2022 à 18 h salle Joseph Decaëns à la Mairie de Louvigny : CCAS
- Mercredi 19 octobre 2022 sur les bords de l'Orne à Louvigny : test de montage et démontage des aquabarrières
- Mercredi 19 octobre 2022 à 12 h 30 à la Salle des fêtes de Louvigny : comité syndical du syndicat mixte de lutte contre les inondations
- Mercredi 19 octobre 2022 de 17 h à 19 h : visite du quartier Peintres Photographes
- Jeudi 20 octobre 2022 à 17 h 30 : conseil d'école de Louvigny
- Samedi 22 octobre 2022 à partir de 14 h à la cafétaria de la Salle de Sports Yannick Noah : permanence de l'association Générale Marabille pour réparer des jouets et petits matériels électroniques et électroménagers

- Vendredi 28 octobre 2022 à 11 h : inauguration de la piste cyclable entre Eterville et Louvigny
- Mardi 8 novembre 2022 à 18 h à la salle Joseph Decaëns de la Mairie de Louvigny : commission
 Stratégie Alimentaire Locale
- Mardi 8 novembre 2022 à 20 h 30 à la cafétaria de la Salle de Sports Yannick Noah : commission Sports
- Mercredi 9 novembre 2022 à la salle Joseph Decaëns de la Mairie de Louvigny à 17 h 30 : commission des finances pour la préparation de la DMB3
- Vendredi 11 novembre 2022 à 9 h au monument aux morts de la commune : commémorations marquant la fin de la première guerre mondiale 1914 – 1918
- Lundi 14 novembre 2022 à 19 h à la salle Joseph Decaëns de la mairie de Louvigny : conseil municipal : reporté faute de quorum au lundi 21 novembre 2022 à 18 h
- Mardi 15 novembre 2022 à 18 h salle Joseph Decaëns à la Mairie de Louvigny : CCAS
- Mardi 15 novembre 2022 à 20 h à la Salle des Fêtes de Louvigny: dans le cadre du « mois du climat », réunion publique à l'initiative du collectif Unis pour le climat « gratuité des transports publics: oui ou non? »
- Jeudi 17 novembre 2022 à partir de 18 h à la communauté urbaine de Caen la mer : conseil communautaire
- Jeudi 17 novembre 2022 à partir de 20 h 30 : le Camion Jazz et le festival des Boréales organisent une soirée spéciale autour de deux figures nordiques du jazz, deux jazzmen suédois : le trompettiste et chanteur Björn Ingelstam et le contrebassiste Viktor Nyberg.
- Samedi 19 et dimanche 20 novembre 2022 à la Salle des Fêtes de Louvigny: bourses aux vêtements,
 jouets et puériculture organisées par l'association Les Amis du Jumelage

Évènements à venir :

- Du lundi 21 au vendredi 25 novembre 2022 aux cantines des écoles de Louvigny : défi assiettes vides
- Mardi 22 novembre 2022 à partir de 20 h à la Salle des Fêtes de Louvigny: dans le cadre du festival AlimenTerre, la ville de Louvigny, les associations CoopaSol et Horizons Solidaires invitent à la diffusion du film Stolen Fish suivi d'un débat.
- Jeudi 24 novembre 2022 à partir de 8 h 30 à la Mairie de Louvigny : petit déjeuner avec les entreprises, commerçants et professions libérales de Louvigny
- Du jeudi 24 au samedi 26 novembre 2022, à l'entrée du centre commercial de Louvigny : collecte de la banque alimentaire du Calvados
- Samedi 26 novembre 2022 à 11 h 30, place du marché à Louvigny : Tour de Marché et échanges avec les commerçants, clients et citoyens sur l'avenir de notre marché.

- Dimanche 27 novembre 2022 à 14 h et 17 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : spectacles A Chœur Battant
- Lundi 28 novembre 2022 de 16 h 30 à 19 h 30 à la Salle des Fêtes de Louvigny : collecte de sang
- Mardi 29 novembre 2022 à 20 h à la Salle des Fêtes de Louvigny: dans le cadre du « mois du climat », réunion publique à l'initiative du collectif Unis pour le climat « pour le développement du covoiturage domicile-travail et de l'autopartage »
- Vendredi 2 décembre 2022 à partir de 20 h 30 à la Salle des Fêtes de Louvigny : dans le cadre du Téléthon, concert de la chorale Neuf de Chœur
- Mercredi 7 décembre 2022 à partir de 15 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : après-midi récréatif organisée par le CCAS de Louvigny
- Samedi 10 et dimanche 11 décembre à la Salle des Fêtes de Louvigny : marché de Noël et concours de soupe
- Lundi 12 décembre 2022 à partir de 19 h : conseil municipal

Approbation de la décision modificative budgétaire n°3 (DM 3)

Monsieur Patrick Ledoux, Maire de Louvigny, expose aux membres du conseil municipal l'approbation de la décision modificative budgétaire n°3 pour l'année 2022 ci-après :

VU la commission des finances du 09 novembre 2022,

Section d'investissement:

Projet Ecole:

Nous ajoutons 8 400 € aux dépenses d'investissements de petits matériels et mobiliers au compte 2184 ; nous avons obtenu une subvention de la CAF de 5 600 €, celle-ci est ajoutée en recettes d'investissement en compte 1328.

Travaux classe inclusive : nous enlevons – 8 000 € en compte 2181 car l'essentiel des travaux a été réalisé en interne.

Projet Autres:

Nous ajoutons 344 € au compte 10226 pour un trop perçu de taxe d'aménagement de 2016, demandée en remboursement par la Trésorerie.

Compte tenu de ces ajustements : nous rajoutons en dépenses imprévues + 4 856 € en compte 020.

Récapitulatif des mouvements pour la trésorerie :

En INVESTISSEMENTS

		DEPEN	SES	RECETTES			
CHAPITRE	СОМРТЕ	+ OU -	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	+ OU -	MONTANT
21	2184	+	8 400,00 €	13	1328	+	5 600,00 €
21	2181	-	- 8 000,00 €				
20		+	4 856,00 €				
10	10226	+	344,00 €				
	TOTAL		5 600,00 €		TOTAL		5 600,00 €

Section de fonctionnement:

En dépenses de fonctionnement : il y a lieu de faire les ajustements suivants :

- + 1 000 € en compte 60631 fournitures d'entretien.
- + 1 000 € en compte 6135 de location mobilière : il s'agit de la location de la machine à affranchir qui nous a été facturée 2 fois, au cours du changement machine en mars 2022. Pitney Bowes a imposé que l'on fasse un titre celui-ci est passé en compte 7788 pour 781,31 €.
- 1 300 € en compte 614 charges locatives, car nous avons mal interprété leurs appels de fonds sur 2021 et 2022 (- 1 300 €). Pour 2021 nous sommes obligés de faire un titre en compte 773 (+ 1 110 €).
- + 1 000 € en compte 61521 entretien des terrains, pour l'enregistrement de la facture TSE gazon du terrain de foot, qui n'était pas budgété.
- + 2 000 € en compte 615221 entretien des bâtiments, car nous avons des factures de réparations à prévoir.
- 3 490 € en compte 6161 assurances, il s'agit du remboursement de l'assurance SMACL : 46 957,60 € pour l'année 2022, chiffre calculé sur la masse salariale de 2020 alors que nous avions un agent en moins dans l'effectif 2021.
- + 20 000 \in en compte 6218 autre personnel extérieur, car nous avons dû avoir recours à des remplacements pour arrêts maladie.
- +18 000 € en compte 6411 frais de personnel, pour l'impact lié à la revalorisation de 3,5 % du point d'indice des fonctionnaires de la fonction publique au 1^{er} juillet dernier.

- + 2 200 € en compte 65548 contributions organismes et regroupements, il s'agit de l'aide sur l'achat de vélo électrique, reclassement de compte initialement prévu en compte 6574 « subventions aux associations ».
- 2 200 € en compte 6574 « subventions aux associations » : reclassement aides sur l'achat vélo comme précédemment cité.

Afin d'obtenir un équilibre de cette DM3 nous diminuons -4411 € en compte 022 les dépenses imprévues.

En recettes de fonctionnement :

- + 18 000 € en compte 6459 « remboursements sur charges de personnel », il s'agit des remboursements prévisibles à obtenir de la SMACL sur les arrêts maladie actuels.
- + 1 500 € en compte 70311 concessions funéraires : un plus grand nombre de concessions ont été vendues par rapport à ce que nous avions programmé au Budget Primitif.
- + 1 562 € en compte 73224 fonds départemental DMTO, car nous avons eu la notification qui est supérieure aux prévisions.
- + 2 442 € en compte 7351 taxe sur la consommation finale d'électricité : nous avons reçu le courrier de notification qui indique que nous recevrons plus que budgété.
- + 2 529 € en compte 744 FCTVA sur le fonctionnement
- + 1 156 € en compte 74718 autres participations de l'Etat : nous allons recevoir plus que budgété.
- + 9 500 € en compte 752 locations : il s'agit des locations de salles : les locations sont beaucoup plus nombreuses que pendant les deux années COVID.
- + 1 110 € en compte 773 mandats annulés : il s'agit d'un trop versé en charges locatives.
- 4 000 € en compte 7788 produits exceptionnels : nous avions budgété les remboursements SMACL arrêts maladie ; or cela doit être comptabilisé en 6459 remboursement sur charges de personnel.

Récapitulatif des mouvements pour la trésorerie :

En FONCTIONNEMENT:

	DEPENSES			RECETTES			
CHAPITRE	СОМРТЕ	+ OU -	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	+ OU -	MONTANT
11	60631	+	1 000,00 €	013	6459	+	18 000,00 €
11	6135	+	1 000,00 €	70	70311	+	1 500,00 €
11	614	-	- 1 300,00 €	73	73224	+	1 562,00 €
11	61521	+	1 000,00 €	73	7351	+	2 442,00 €
11	6161	-	- 3 490,00 €	74	744	+	2 529,00 €
11	615221	+	2 000,00 €	74	74718	+	1 156,00 €
12	6218	+	20 000,00 €	75	752	+	9 500,00 €
12	6411	+	18 000,00 €	77	773	+	1 110,00 €
65	65548	+	2 200,00 €	77	7788	-	- 4 000,00 €
65	6574	-	- 2 200,00 €				
022		-	- 4 411,00 €				
	TOTAL		33 799,00 €		TOTAL		33 799,00 €

Adopté à l'unanimité.

Désignation d'un correspondant communal « Incendie et Secours »

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la demande émanant de la préfecture de désigner un correspondant communal « Incendie et Secours » :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Calvados (SDIS 14) est un établissement public dont la particularité est d'être placé sous l'autorité du Préfet du département pour les missions qui relèvent de la sphère opérationnelle et sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration pour tout ce qui concerne la gestion administrative de la structure.

Le SDIS 14 possède des missions dites "régaliennes" définies par le législateur :

- Il assure la centralisation de l'alerte au moyen d'un centre de traitement de l'alerte, chargé de réceptionner les appels 18 et 112 dans le Calvados...
- Le SDIS 14 gère la coordination des secours engagés et le cas échéant des renforts demandés sur les lieux d'intervention.
- Il participe à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile.
- Il prépare toutes les mesures de sauvegarde nécessaires et assure l'organisation des secours.
- Il assure la protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- Il intervient dans les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophe et il assure leur évacuation.

Les personnels sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Calvados réalisent en moyenne près de 40 000 interventions chaque année: incendies d'habitation, d'établissement public ou de végétation, accidents de la route, secours à personnes sur voies et lieux publics, prompt secours à domicile, épuisements, destruction de nids d'hyménoptères, ...

Afin d'informer les services de la Préfecture du Calvados et ceux du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'identité de la personne désignée au sein de votre collectivité pour assurer les missions de correspondant "incendie et de secours", il est proposé de désigner Monsieur Pascal Jouin en tant que titulaire et Monsieur Alain Tranchido en tant que suppléant.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

- Tour de marché: le samedi 26 novembre 2022 à 11h30, échanges avec les commerçants, clients et citoyens sur l'avenir de notre marché. Une visite technique s'en suivra auprès d'Alain Tranchido pour évaluer les besoins en travaux si le marché hebdomadaire devait se déplacer place François Mitterrand. Un point sera fait au prochain conseil municipal.
- Monsieur Patrick Ledoux annonce aux membres du conseil municipal que l'outil de communication « citykomi » progresse auprès des abonnés : 24 messages ont été diffusés en octobre soit 7 de plus qu'en septembre. Il y a 425 abonnés au 31 octobre : c'est 8 de plus que le mois précédent. Le message le plus cliqué est la soirée Halloween de l'APE (230 clics). Le message le plus remercié

- est le tour de verger (47 mercis) et le plus partagé (10 partages) est le message relatif aux encombrants. 1 abonné sur 3 a remercié et 98 % des abonnés sont restés fidèles à nos informations.
- Les travaux d'aménagement du carrefour de l'église débuteront en ce début d'année 2023. Les travaux permettront de sécuriser le sens de circulation et de rompre avec la vitesse sur la route départementale, à l'entrée est de Louvigny.
- Point sur la création d'un verger d'initiative citoyenne, situé à côté du jardin partagé, à l'ouest de la commune, en bordure des chemins Meunier :
 - Chantier "piquets" pour positionner l'ensemble des piquets des futurs arbres:
 - Chantier "trous" : l'entreprise Solveg pourra intervenir le 9 décembre pour réaliser 37 trous
 - Mission "récupération des arbres" : date à caler entre les volontaires pour trouver un créneau début décembre
 - Chantier "plantation"
- Point sur Coopasol: assemblée générale prévue le 8 décembre 2022 à 18 h pour clore le programme triennal dont la commune de Louvigny était chef de file. Le prochain programme triennal sera piloté par la commune de Mondeville. Le déplacement au Niger pour accueillir les délégations françaises fin janvier 2023 sera certainement repoussé car le voyage est fortement déconseillé par le ministère des affaires étrangères.